

| DESCRIPTION DE LA DEMANDE | | Référence dossier |
|------------------------------|--|------------------------|
| Dossier déposé le 17/12/2025 | | N° CU 062 457 25 00105 |
| Par : | Wandrille WEMAERE | |
| Demeurant à : | RUE DE LA BARRE 62580 NEUVILLE ST VAAST | |
| Pour : | Cu d'information | |
| Sur un terrain sis à : | 30 Rue Henri Durant 62150 HOUDAIN | |
| Cadastré : | AL 123 | 1016.030 |

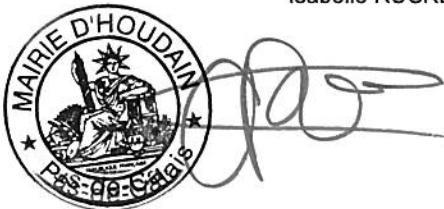
Vous avez déposé le 17/12/2025, une demande de Certificat d'Urbanisme, dont les références sont reprises dans l'encadré ci-dessus.

Pour faire suite à votre courriel en date du 12/01/2025, je prends acte de l'abandon de votre projet et de votre demande d'annulation en cours d'instruction.

Je vous prie d'agréer, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à HOUDAIN, Le 27/01/2026

Le Maire,
Isabelle RUCKEBUSCH



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L 2131-2 du code général des collectivités territoriales.
Elle est exécutoire à compter de sa réception.

Affaire suivie par : Service mutualisé d'instruction des autorisations du droit des sols de la CABBALR